DLP 22-7-81816304

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 23 du 17 juillet 1981 — Abonnement annuel : 70 F.

VIGNE

Vers de la grappe :

Le second vol de cochylis a débuté le 8/7 dans certains secteurs du réseau de piégeage et s'est amplifié à la veille du 14 juillet, mais à l'heure actuelle nous n'avons pas observé de pontes.

Rappelons qu'en deuxième génération, compte tenu du fait que la nuisibilité des "vers de la grappe" est dûe avant tout à leur action favorisante sur la pourriture grise, nous conseillons la lutte préventive, c'est-à-dire dès l'éclosion des premieres pontes.

Aucun traitement, même préventif, ne se justifie donc avant la fin de la semaine prochaine.

Oïdium :

Des attaques sur grappes sont observées dans divers secteurs du vignoble. La lutte contre ce champignon doit être activement **soutenue**, et des traitements curatifs ont dû être entrepris dans les premiers foyers. Voir notre dernier bulletin (N° 22 du 9/7).

Mildiou :

Sur vigne non traitée on observe actuellement de nombreuses sorties de taches. La pression de la maladie reste donc forte et il importe de maintenir une couverture permanente, et de bien protéger les repousses après rognage, qui sont très sensibles.

Araignées jaunes et rouges :

Se reporter au bulletin N° 22 du 9 juillet.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelure du pommier :

La protection des arbres doit se poursuivre des taches de tavelure étant présentes dans tous les vergers. Utiliser de préférence un fongicide à action pénétrante ou éradicante.

Carpocapse des pommes :

Les captures en phérotrap de papillons de premier vol, se poursuivent, bien que peu importantes.

Si la protection recommandée dans notre bulletin du 2 juillet a été lessivée par les dernières pluies, renouveler la protection dans les vergers ou une certaine récolte est présente.

Anthracnose du cerisier : A surveiller, voir bulletin N° 21 du 2 juillet.

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant J. THIAULT - N° du papier de presse 529 AD.

GRANDE CULTURE

Mildiou de la pomme de terre :

Les premiers foyers importants observés vers le 10-12 juin ont été en général bien maitrisés, mais une nouvelle aggravation de la maladie se dessine à la suite des pluies de fin juin et du 9 au 12 juillet. Une nouvelle période pluvieuse étant annoncée, assurer soigneusement la couverture de toutes les cultures dont on veut maintenir la végétation au delà de fin juillet.

Pyrale du maïs :

L'intensification du vol s'est confirmée et un maximum de sorties en élevages et en piégeages sexuels a été enregistré du 7 au 12/7. Les premières pontes ont été décelées les 10-12 juillet et localement des pontes importantes ont déjà été déposées (Tardenois).

Le stade moyen des cultures est de 12-15 feuilles, avec apparition des panicules mâles dans les maïs précoces.

La période optimale d'application des microgranulés insecticides peut donc se situer dans les tous prochains jours (se reporter à la cartographie des zones à risques pyrale dans le bulletin N° 22 du 9/7).

Puceron du maïs :

Favorisé par le temps chaud de la semaine dernière et l'envol d'ailés migrants des céréales vers les maïs, le développement des colonies de pucerons a été rapide et important ces derniers jours, surtout Ropalosiphum padi, mais Sitobion avenae est aussi présent alors que Metopolophium dirhodum est en faible évolution.

Des colonies parfois très importantes (plusieurs centaines de pucerons et plus localement) précédemment localisées sur feuilles basses, sont actuellement installées sur les feuilles supérieures, dans les cornets et sur les panicules mâles en cours de sortie.

Un traitement aphicide est conseillé dès que l'on dénombre plusieurs centaines de pucerons en moyenne par plante, avec présence sur les feuilles supérieures ou les panicules mâles.

Mais compte tenu du stade phénologique des cultures il est souhaitable d'attendre la sortie des panicules, qui semble très proche, pour intervenir.

Rester très vigilant, car la poursuite d'un temps chaud et sec pourrait entrainer une aggravation rapide des populations qui peuvent se multiplier par 2 en 3 jours et par 3 en 8 jours.

Les insecticides à utiliser, sont ceux non dangereux pour les abeilles, homologués contre les pucerons des épis des céréales en majorant les doses de 50 % et en prenant soin de bien pénétrer la masse de la végétation. Dans notre dernier bulletin nous avons conseillé pyrimicarbe (Pirimor à 400 g/ha) peu toxique pour les auxiliaires présents dans de nombreuses cultures, ainsi que bromophos à 500 g m.a/ha (Sovinexion, Nexion EC 40).

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire CHAMPAGNE-ARDENNE

J. DELATTRE.